

ARCHIVES

La dérision des certificats médicaux

Le Monde

Publié le 16 novembre 1977 à 00h00, modifié le 16 novembre 1977 à 00h00 · Lecture 2 min.

Article réservé aux abonnés

" Docteur, pourriez-vous me faire un certificat ? " Cette interpellation, familière pour le médecin, est quotidienne. Qu'il s'agisse de justifier l'absence scolaire d'un enfant, de fonder l'aptitude aux études d'infirmier ou de sage-femme, ou de voter par correspondance, un seul passeport, une seule preuve : le certificat médical. Une récente enquête du Médecin de France, le journal de la Confédération des syndicats médicaux français, en a recensé plus d'une centaine (1), dont certains pour le moins étonnants : ainsi, des médecins ont eu à certifier l'aptitude d'un étudiant à vivre en collectivité dans une cité universitaire, ou celle d'un joueur de pétanque à se livrer à son sport favori...

De quoi s'agit-il en définitive ? Souvent moins de déceler une maladie que de déclarer une personne en bonne santé. Alors que l'intérêt des bilans de santé est contesté, comment un médecin, en dix ou quinze minutes, pourrait-il faire une telle déclaration ? Le médecin n'est ni assureur ni devin, et il saurait moins encore se substituer aux diverses administrations concernées.

Ces interventions contraignantes, dévoreuses de temps et d'argent, ne mériteraient-elles pas d'attirer l'attention des pouvoirs publics, tant au nom des économies nécessaires que du plus élémentaire bon sens.

(1) Voici la liste, non limitative, des certificats inutiles, voire aberrants, selon la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) :

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

- Certificat de justification d'absence scolaire (les parents sont seuls responsables de leurs enfants) ;
- Certificat d'aptitude à entrer en sixième :
- Certificat d'aptitude aux études d'infirmier ou de kinésithérapeute ou de sage-femme ou de psychoréducateur ;
- Certificat d'aptitude à vivre en collectivité (???) pour un étudiant s'inscrivant dans une Cité universitaire ;
- Certificat de vaccinations demandé longtemps après, même à un médecin ne les ayant pas pratiquées, pour entrée dans une nouvelle école ou dans une administration alors qu'elles sont enregistrées au service de l'hygiène ;
- Certificat de grossesse pour aménagement des horaires de travail ;
- Certificat pour obtention du congé légal de maternité (essentiellement dans l'Éducation nationale), alors que toutes les informations concernant la grossesse sont indiquées sur le carnet de maternité ;

- Certificat d'aptitude à la pratique de tous les sports, hors de toute compétition, y compris le ping-pong, la pétanque (oui!), voile, etc. ;
- Certificat d'aptitude pour entrer en maison de retraite (aptitude à quoi??);
- Certificat d'aptitude à la pratique de la gymnastique pour personne du troisième âge ;
- Certificat d'aptitude pour voyager (troisième âge) ?? ;
- Certificat pour obtention du téléphone ;
- Certificat pour obtention d'une aide ménagère ;
- Certificat de reprise du travail (en maladie) exigé par certaines administrations (locales surtout) ou entreprises, en particulier pour les travailleurs immigrés ;
- Certificat de régime alimentaire pour les cantines de certains ministères ;
- Certificat pour dispense de période militaire ;
- Certificat d'inaptitude au service militaire (dans les deux cas, les médecins militaires sont là pour ça) ;
- Certificat pour voter par correspondance (sauf cas très particuliers) ;
- Un certain nombre de certificats d'aptitude comme par exemple : aux fonctions d'aide-bibliothécaire ! au travail de staffeur-ornementiste !;
- Certificat de maladie de l'enfant pour obtenir le remboursement des repas non pris à la cantine scolaire !! ;
- Certificat pour obtenir un logement en H.L.M. ;
- Certificat donnant la cause exacte d'un décès, à la demande d'une compagnie d'assurances, alors que cela est interdit au médecin par la loi.

Le Monde

Le Monde Ateliers

[Découvrir](#)

Cours du soir

Elections américaines 2024 avec Alain Frachon et Gilles Paris

Atelier d'écriture

Quinze heures de formation avec Marie Darrieussecq

Cours en ligne

De Socrate à Descartes, comment aborder la philosophie ?

[Voir plus](#)